



ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nathalie Bassire

Députée de La Réunion

Membre de la Commission
du Développement Durable
et de l'Aménagement du Territoire

Monsieur Laurent PAVARD
Président de la CNDP
Route des Géraniums

253 rue Hubert Delisle
97 430 Le Tampon

Le Tampon, le 12 avril 2018.

Monsieur le Président,

Dans le cadre du débat public sur le projet de Route des Géraniums, vous trouverez ci-après mon avis et mes observations en ma qualité de députée de la 3^{ème} circonscription de La Réunion, après avoir analysé le dossier et avoir entendu la population :

En premier lieu, je m'interroge quant à la pertinence de présenter 6 tracés sur une même carte : proposer des variantes diamétralement opposées, passant soit par l'ouest (essentiellement sur le territoire de Saint-Pierre) soit par l'est (essentiellement sur le territoire du Tampon) n'a aucun sens.

Quel rapport entre le talentueux projet de contournante du centre-ville du Tampon par l'est, tel qu'il fut pensé entre 2007 et 2010 en remplacement de l'ancien projet de rocade, et le vieux serpent de mer qu'est la « Croix du Sud » à l'ouest ? La confusion des genres, très surprenante, condamne dès le départ un débat public éclairé.

Je déplore les atteintes à l'environnement (préservation des forêts, faune et flore endémiques des ravines, protection des espaces naturels, impact hydraulique, qualité de l'air, ...) et je milite pour la promotion des transports en commun, des modes de déplacement doux, et plus généralement du développement durable.

Je m'insurge fermement contre les expropriations aveugles et inhumaines de centaines de familles en zones habitées (jusqu'à 50

Ref : NB/2018/IM/264

Assemblée Nationale,
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Courriel : nathalie.bassire@assemblee-nationale.fr

hectares de zones urbanisées sont ainsi concernés) et de nos petits agriculteurs, tant sur la commune du Tampon que sur celle de Saint-Pierre : la qualité du cadre de vie et le mode de vie réunionnais doivent être sauvegardés. La vision purement technique d'un aménagement routier ne doit en aucun cas primer sur les souffrances humaines qu'entraînerait la mise en œuvre de l'un des tracés proposés.

En second lieu, ce débat public est biaisé par le comportement irresponsable du Maire du Tampon qui a refusé de mettre des salles communales à disposition de la Commission Nationale du Débat Public et d'autoriser des réunions mobiles sur des lieux publics, par exemple en centre-ville ou sur le marché forain du Tampon. D'une manière générale, le silence de l'équipe municipale du Tampon est assourdissant : il est légitime de s'interroger sur sa véritable motivation.

En outre, la communication liée à ce débat public n'a manifestement pas été à la hauteur des enjeux.

Par conséquent, compte tenu de l'importance financière d'un tel projet et eu égard aux inquiétudes légitimes de la population notamment sur les problématiques du foncier, de l'environnement et de l'agriculture, je **demande aux services du maître d'ouvrage de revoir leur copie.**

Il convient de revenir à l'esprit initial qui présidait à cette proposition de Route des Géraniums : ce doit être un projet qui place l'humain au centre des enjeux, et dont la priorité est de régler les points noirs de la circulation notamment à l'entrée du Tampon (rond-point de la Tour des Azalées) et au niveau du grand centre-ville, dans la zone où plus de 50 000 véhicules circulent chaque jour.

Au cas contraire, la question de l'opportunité de ce projet resterait entière, et si les orientations susmentionnées n'étaient pas respectées, il conviendrait à mon sens de l'abandonner purement et simplement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Nathalie Bassire
Députée de La Réunion

